

Procès-verbal de l'Assemblée régionale d'automne 2021 tenue à Chêne-Pâquier, le 11 novembre 2021

Assemblée convoquée le 1^{er} novembre 2021

Présidée par Frans van Binsbergen, pasteur – président de l'AR

Nombre de délégués présents : 29

Excusés : Chantal Aebi, Sylvette Cousin, Samuel Gabrieli, Gilda Genillod, Claude Rosset, Yves Volet.

1. Ouverture

Accueil de chacun par le président : membres de l'Assemblée, invités et public. Remerciement aux représentants de la Commune et de la paroisse pour leur accueil et les mots de bienvenue. A Thierry Baldensperger et aux musiciens pour le recueillement.

Installation du délégué d'Yverdon-temple, Jean-Luc Gauchat.

Ordre du jour adopté avec une abstention.

2. PV de l'Assemblée régionale de printemps du 11 mars 2021

Adopté avec une abstention.

3. Informations sur les activités en cours par le Conseil régional (CR)

Erwin Stucki, président du Conseil régional :

Renouvellement du site internet EERV : le site internet de l'EERV a effectué une mue complète. Les administrateurs et administratrices des sites paroissiaux et de la Région ont effectué un gros travail, dans des conditions adverses. Le CR exprime sa reconnaissance aux personnes qui se sont engagées et poursuivent l'effort. Un merci particulier à M. Alain Ledoux, pasteur, qui a accompagné et soutenu la démarche.

Répondante Info-Com EERV Région Nord vaudois : l'Office de l'information et de la communication de l'EERV a professionnalisé cette fonction. Depuis le 1^{er} octobre, Mme Alexandra Lasserre occupe cette fonction à raison d'un 30%. Elle succède à M. Thierry Baldensperger, pasteur, que nous remercions pour les services rendus.

Brève présentation de et par Alexandra Lasserre :

A déjà eu contact par courriel avec beaucoup, fera le tour des paroisses dès janvier, a un profil pro qui permet de toucher à tout, veut mettre en avant les belles choses qui se passent dans la région pour mieux faire connaître les paroisses et l'EERV. Se réjouit de faire mieux connaissance.

Ensemble, redessignons l'avenir de l'EERV dans le Nord vaudois : initiée par le Conseil régional, la démarche ambitieuse et volontaire a été lancée lors de l'AR de printemps. Elle a pour objectif de

- Participer au renouvellement de la vie en Eglise
- Générer des vocations (laïques, voire pastorales !)

Une première étape consistait à communiquer les actions initiées par le Synode et le Conseil synodal, à engager le dialogue et les échanges avec les Conseils concernant les actions engagées ou proposées dans ce cadre.

Le Conseil régional a tiré le bilan de cette première étape de la démarche participative :

- Un accueil bienveillant : la délégation du CR a visité l'ensemble des 12 Conseils.
- Une participation réjouissante : 11 des 12 conseils ont contribué à l'enquête-sondage.
- Une moisson abondante : une centaine de propositions, dont une trentaine d'actions à conduire au plan régional.

- La démarche n'a en revanche pas permis d'identifier des laïcs, hors Conseils, prêts à s'engager dans la réflexion.

Le CR a partagé ces acquis avec les délégations des Conseils le 13 octobre 2021.

Le rapport d'étape est disponible sur le site internet de la Région :

https://www.eerv.ch/fileadmin/eerv/REGIONS/Nord_vaudois/pdf/De_marche_Ensemble_Contributions-Rapport-d-etape-CR-2021.pdf

Pour la suite :

Les démarches engagées auprès du Conseil synodal visant à obtenir un soutien financier pour conduire la suite des opérations n'ont pas trouvé l'écho souhaité. La Région doit mobiliser les ressources disponibles, dans le cadre de la dotation octroyée.

Le Conseil régional soutiendra les actions, sur demande concrète des Conseils, dans la mesure des ressources disponibles (essentiellement les ministres en fonction).

En date du 30 juin 2021, le Conseil synodal adressait un volumineux courrier aux présidents et ministres de coordination des 11 Régions EERV en rapport avec la « Réorganisation des Régions », EERV. Ce courrier invite à redéfinir l'activité en Région. Outre la revue des activités classiques auprès des fidèles, l'invitation concerne le lancement de projet novateurs, avec de nouveaux publics. Il demande la formation de pôles FamilleS, Jeunesse, Transition écologique et sociale. Il invite les Régions à préciser les projets essentiels avant la fin de l'année et met à leur disposition un modèle de fiche de projet.

La réorganisation de la Région prend le relais et constitue la seconde étape de la démarche « Ensemble, redessignons l'avenir de l'EERV dans le Nord vaudois ». Christophe Collaud, pasteur, membre du CR, informera les délégués des préparatifs de la réorganisation (point 6 de l'ordre du jour).

Le Conseil régional se réjouit de la poursuite du dialogue engagé et remercie chacun qui s'engage pour favoriser le témoignage de la Parole du Christ dans le Nord vaudois.

4. Budget 2022 et Contributions paroissiales

Chantal Bujard Bovey, trésorière-caissière. Information sur les budgets.

- Budget SC PS (donné à l'AR pour info) à totaux égaux, dons et fonds propres pour compenser.
- Budget SC FA (donné à l'AR pour info), beaucoup de propositions dans le programme. Le budget est prévu avec un déficit de 17'000 francs.
- Budget R7 : bail du bureau à la rue du Pré 12-14 dénoncé, budget allégé. Contributions paroissiales maintenues à 30'000.-. Un léger bénéfice de 2900.- est inscrit au budget de la Région (hors les budgets FA et PS)

→Le budget régional consolidé prévoit un déficit de 14'100 CHF.

Rapport de la commission de gestion et des finances lu par Jean-Luc Gauchat (établi avec Chantal Aebi et Guillaume Ndam Daniel). La commission apprécie les communications du CR et souligne l'immense travail de Chantal Bujard Bovey. Souhaite des informations sur toutes les possibilités en ville pour y loger le bureau, une possibilité serait le pavillon de La Vilette à Yverdon. Propose d'accepter le budget.

Question de Julien Griessen, Mont-Aubert : Y a-t-il réflexion sur le CAJO et les lieux envisagés ?

Christophe Collaud (CR) : Réflexion en cours. Problème des lieux disponibles : ils sont excentrés par rapport à la gare. Difficile de chercher l'été dernier pour mars 2022, attente de voir le marché immobilier. Rue du Pré : loyer en trois parts (CAJO catholique, CAJO protestant, bureau R7). Les parts CAJO sont toujours au budget. Si le local idéal n'est pas trouvé en mars, il est possible d'utiliser les locaux proposés dans l'intervalle.

Questions Claude Bally, L'Arnon : Sur quoi se base la contribution des paroisses ? A propos du poste Rémunérations occasionnelles : qu'est-ce ?

Réponse de Chantal Bujard Bovey :

- Rémunération occasionnelle pour la mise en page du Réformés (mais va être repris par Alexandra Lasserre).

- Contributions paroissiales : loyer du CAJO, salaire de la secrétaire, cela pourrait baisser. La répartition s'établit comme les contributions cantonales (selon le nombre de paroissiens inscrits au registre cantonal du Contrôle des habitants et transmis dans AIDER). Ce que les gens de la Région paient régionalement pour le Réformés est réparti selon la même clef.

Budget et rapport de la commission gestion sont adoptés à l'unanimité avec remerciements à la trésorière.

5. Informations synodales

5.1 Travaux du Synode, délégation R7 au Synode

Sylvie Arnaud :

- Le Synode s'est réuni au Parlement cantonal. Conseil synodal à six : pas de repourvue à ce jour.
- Emmanuelle Jacquat, pasteure à Chavornay, a été élue à la vice-présidence du Synode.
- Beaucoup de projets dans le Canton.
- Réalité institutionnelle préoccupante : le travail du Conseil synodal est entravé par lourdeur du système et le manque de forces vives. La modification du Règlement ecclésiastique est à l'horizon pour plus d'agilité.
- Contributions des Régions comme l'an dernier à 3 millions.
- Budget pour l'informatique diminué de 300'000.- avec demande de préciser le détail des projets. Contribution au Centre culturel des Terreaux acceptée.
- Interpellation sur la plaquette présentant les services funèbres, non cohérente avec les décisions du Synode.
- Informations sur la Maison de la Diaconie.
- Frédéric Amsler, vice-doyen de la Faculté de théologie et des sciences des religions, a présenté les nouveaux professeurs. 91 étudiants, mais 2 théologiens seulement ont commencé cette année.
- Visite de la modératrice de l'Eglise vaudoise d'Italie, Alessandra Trotta, Eglise minoritaire, mais dynamique.

5.2 Conseil synodal, Vincent Guyaz, vice-président du Conseil synodal

Plaisir de saluer les membres et de les remercier pour leur engagement : foi et espérance. Il y a parfois des temps de morosité : Paul termine ses lettres en nommant des gens et dit « restez éveillés ». On a besoin de « premiers chrétiens » qui osent des choses. Il pense au film « Saint-Jacques-La Mecque ». Il s'agit de virer le superflu pour pouvoir aller au bout du chemin. Oser s'alléger (Règlement...). Mettre en avant deux critères dans les Régions : 1) *la génération future* est-ce que les activités, les choix qu'on fait, concernent les jeunes et les familles – même si on n'en verra pas les fruits nous-mêmes ? 2) *Les réseaux*. Est-ce qu'on touche de nouveaux réseaux (et pas toujours les mêmes personnes et de la même manière) ? Il y a des exemples, à Moudon un mi-temps pour la solidarité pour les familles en migration, à Penthaz un diacre à mi-temps avec un bus qui se promène sur les places de jeux. Vider nos sacs paroissiaux pour passer à d'autres audaces. Un autre élément : le budget de l'EERV – déficit important budgétisé mais assumé parce que les dernières années ont été bénéficiaires → investir, chercher les gens, culture d'appel, pour les postes de ministres (mais 2 étudiants en théologie), et donc pour des postes innovants en permettant à des laïques de se former et de s'investir, rechercher dans les Régions. Investissement sur la formation globale : renouveler les Conseils paroissiaux, qu'est-ce qu'on vide pour gagner en énergie et en ressources ? Les contributions paroissiales qui nous minent d'année en année : il existe des Régions qui ont fait des péréquations ou des fonds de solidarité ; le CS mesure le poids de ces contributions même s'il n'a pas de solution aujourd'hui. Elles devraient correspondre à 10 % de la subvention de l'Etat (= ~33 millions) mais elles ont été abaissées à 3 millions par le Synode et il manque donc 300'000 francs... Nous avons entendu le témoignage poignant de l'Eglise évangélique vaudoise d'Italie : une Eglise minoritaire sans grand moyens qui reçoit 46 millions parce que les gens peuvent choisir à qui va une part des impôts (et l'Eglise *valdese* est choisie même par des gens qui ne lui appartiennent pas, gage de confiance) : l'Eglise a choisi de les consacrer exclusivement à la diaconie, et pas au fonctionnement courant, lequel doit « tourner » avec les contributions des paroissiens (à hauteur de 5,6 millions). Choix impressionnant... et inspirant ?

Question Jacqueline Serex : informations supplémentaires sur la Maison de la Diaconie, à quel point le Nord vaudois y est-il associé ?

Sylvie Arnaud : ce qui a été entendu au Synode – après 4 ans d'études, attente et prises de contact, ce projet voté par le Synode en novembre 2017, destiné au centre paroissial et au

temple de Sévelin, prend forme, sous la responsabilité de la Région Lausanne-Epalinges, lieu d'accueil, de soutien et d'écoute à toute personne, lieu d'expositions et d'animations en lien avec solidarité et la transition écologique et sociale. Projet porté par la diacre Liliane Rudaz avec une équipe.

6. Ensemble, redessignons l'avenir de l'EERV dans le Nord vaudois Etat d'avancement de la démarche et débat sur différents modèles d'organisation

Consulter : <https://www.eerv.ch/region/nord-vaudois/pratique/redessions-lavenir>

Christophe Collaud, CR. Ce fut une chance d'avoir pu visiter tous les Conseils. Ce qui a émergé : tant qu'on ne sait pas avec qui et quelles ressources, il est difficile de poser des projets. Il est important de définir les forces ministérielles dans la Région. On pourrait enlever des pourcents par-ci par-là. Est-ce qu'un autre système pourrait nous faire vivre malgré de futures restrictions et vacances de postes ? Proposition en chantier, on pourrait voter sur le sujet au printemps prochain, mais pour l'instant il s'agit de discuter, de rencontrer les paroissiens de partout pour avoir les avis et projets.

Penser les choses en équipe, plutôt que penser que notre paroisse n'a qu'un tiers de ministre, et pas celui qu'on aurait voulu, penser qu'on a vingt ministres qui travaillent avec nous. Des choses à vivre en communauté paroissiale, d'autres en inter-paroisses ou en niveaux locaux (sans suivre les frontières paroissiales, notamment en fonction des enfants scolarisés ici ou là sans lien avec les frontières des paroisses).

Diviser la dotation en deux parties : huit plein-temps indispensables et six postes et demi avec des personnes mobiles et dynamiques. Une personne répondante pour chaque paroisse, et des tâches réparties de manière souple. L'ensemble des ministres est responsable qu'il y ait des cultes dans toutes les paroisses, le répondant est souvent présent. 50% attribué à chaque paroisse, poste qui ne peut pas être vacant, le reste avec liens entre les paroisses, de manière transversale. 50% dans chaque paroisse, répondant qui fait du lien local, prend soin d'une communauté et de ceux qui sont à la marge, est répondant théologique, offre une présence particulière dans la vie de la paroisse, un bon nombre de cultes et services funèbres, l'animation et le soutien du Conseil paroissial, l'agenda des activités paroissiales, la gestion des diverses interventions des autres ministres.

Secteurs dotés de 30% dans différents domaines transversaux. Temps des ministres qui ne sont pas en paroisse devient « souple » pour travailler dans d'autres paroisses ou en transversalité. Le colloque des ministres doit se dire : qu'est-ce qui doit être fait ? Qui est doué pour cela ou a envie de faire ça ?, qui fera ce que personne ne veut ? – tâche du coordinateur. Les Conseils doivent se poser la question des couleurs de la paroisse, des choses prioritaires, à mettre en avant, en fonction des paroissiens. Les Conseils de Service communautaire doivent vérifier que leur domaine est représenté dans toute la Région.

Agenda : les ministres ont été consultés sur un premier projet, lequel a été modifié et présenté aux délégués des paroisses, puis a encore été un peu modifié et présenté aujourd'hui. Sera présenté par les délégués du CR dans les Assemblées paroissiales. Proposition de former des petits groupes de réflexion dans les paroisses (issus des CP ou non). Le projet sera finalisé en février, et voté le 10 mars 2022 en Assemblée régionale, en espérant que cela fera consensus pour avoir été discuté avec chacun en amont. Avril-juin pour mettre les choses en place, que cela fonctionne à la rentrée de septembre.

Question Jacqueline Menétrey (Mont-Aubert) : comment va-t-on mettre des chiffres sur les activités ? Temps de travail ? Il existait une liste. *Réponse de Christophe Collaud :* on a hésité à ne mettre de pourcentage nulle part. Pas trop calibrer, mais faire confiance aux ministres et profiter des capacités des uns et des autres... *Jacqueline Menétrey :* Besoin de chiffrer, sinon le flou est anxigène.

Question Tamara Gasteiner (Arnon) : 50% en paroisse – « proportion importante » des cultes, mais combien ? *Réponse de Christophe Collaud :* La réponse est la même, pas trop de chiffres posés, au colloque de gérer. Présence du ministre peut être différente selon les paroisses et les ministres.

Question Jean-Christophe Jaermann (Balcon du Jura= : les 30% paroissiaux prévus auparavant dans le projet obligeait à un changement radical, passer à 50% est dangereux : on va attendre du pasteur-répondant qu'il fasse tout presque comme avant, sinon il n'est pas bon.

Question Claude-Cécile Bettex (Fontenay-les-Cygnés) : notre Eglise doit développer de nouvelles activités, mais vit de communautés souvent âgées qui structurent l'Eglise actuellement et la financent. Réfléchir à la fois comment vivre la communauté et toucher l'« extérieur ». Que chaque ministre ait un point d'ancrage (même sans répondeance) dans une paroisse.

Question Jean-Nicolas Fell (Fontenay-les-Cygnés) : question d'être garant du système – le CR en a-t-il la force ? Tâche très lourde. On change de système et on devra le réadapter en permanence, notamment à chaque changement de ministre ou de laïc engagé.

Question Tamara Gasteiner (L'Arnon) : question du catéchisme – le secteur régional va gérer avec les paroisses. *Réponse de Christophe Collaud* : les paroisses vont dire ce à quoi elles tiennent, les ministres vont travailler dans plusieurs paroisses, notamment pour des activités comme le catéchisme.

Question Jacqueline Serex (PS) : qu'est-ce que ça va changer pour les Conseils de services communautaires ?

Question Claude Bally (Arnon) : dans une paroisse, il faudrait que des gens de la paroisse fassent le catéchisme, des laïcs...

François Lemrich, coordinateur, conclut : le projet me semble possible – au regard des collègues et des Conseils paroissiaux. Il donne possibilité de vivre et d'injecter des forces pour les FamilleS et les nouveaux réseaux. Cela peut s'ouvrir, avec les nouveaux métiers d'Eglise qui ne seront plus issus de la Faculté de théologie (première Alexandra Lasserre, infocom laïque). Les futurs départs de ministres seront remplacés par des gens nouveaux.

Vincent Guyaz, CS : précieux de vous entendre. Trois mots pour la suite de la réflexion, il reste encore un bout de défi. « **Lucidité** » – sur les chiffres – catéchisme – moyenne cantonale = moins de quatre catéchumènes par volée et par paroisse. « **Biodiversité** » – communautés « ancestrales » à accompagner, en prendre soin, à côté d'autres communautés (jeunes qui cherchent un local) d'autre type que celles le dimanche. « **Disponibilité** » – pas de tabelles avec des horaires par actes (deux fois moins de SF, de cultes, 10 x moins de baptêmes ou mariages). Ne pas aligner les pourcents, sinon on ne sera jamais disponibles pour rien.

Président : on clôt le point et on risque d'en reparler !!!

7. Informations sur les échéances et activités à venir

Erwin Stucki, CR : Assemblées paroissiales – la question de la réorganisation de la Région sera abordée, lancement du dialogue avec les paroisses – inviter les présents et les absents à s'annoncer intéressés par un des trois thèmes de la législature – que les délégués soient partie prenante

Il y a des postes vacants de délégués à l'AR à repourvoir : le 10 mars prochain, vote important – le CR pourrait décider sans vote mais souhaite associer les délégués à cette décision.

Réjouissance-festivité : la Marelle présente un spectacle de haute volée, « L'Evangile selon Pilate » – Yverdon-temple le 25 novembre à 20h – passeport COVID mais pas d'inscription.

Guillaume Ndam Daniel (Yverdon Temple) : Sapin Solidaire – projet lancé par Kevin Bonzon, pasteur à Nyon, pour la première fois dans notre Région – il faut encore des bénévoles pour pouvoir être présents régionalement tout au long du Marché de Noël, de fin novembre au 22 décembre. Principe : demande de cadeau pour des enfants qui n'en recevront pas – des bénévoles les confectionnent ou les achètent – distribution le 22 décembre. Cherchent 2800.- pour louer le « chalet » dans le cadre du Marché de Noël. Moyen d'être visibles en tant qu'Eglises en solidarité. Cartes de visites avec QR-code qui mène à toutes les informations.

Claude-Cécile Bettex : est-ce qu'Alexandra Lasserre sera impliquée. *Celle-ci* : oui, mais c'est géré directement depuis le staff de Nyon, on y ajoutera un plus dans le Nord vaudois.

Sophie Maillefer : y a-t-il possibilité de faire directement un don avant le début du Marché ?

Guillaume Ndam Daniel : à la caisse de la paroisse du temple avec mention « Sapin solidaire ».

Thierry Baldensperger (CR) : proposition d'un voyage d'une semaine autour de Colmar en Alsace depuis lundi de Pentecôte.

Semaine de jeûne en groupe (Pomy) – moment spirituel ensemble chaque soir – en mars 2022.

8. Propositions individuelles et divers

Jacqueline Serex, PS : 27 et 28 décembre Marché de l'Avent à PaviSud.

Chantal Bujard Bovey, CR : il reste à manger et à boire à la salle de paroisse, invitation à passer encore un moment ensemble !

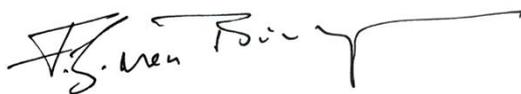
→ Prochaine assemblée régionale : **jeudi 10 mars 2022**, paroisse de Pomy-Gressy-Suchy.

Séance levée à 21h08.

Yvonand, le 18 novembre 2021

Le président

La secrétaire



Frans van Binsbergen



Sophie Mermod-Gilliéron

Annexes :

- Pour tous : présentation du Conseil régional (pt.6)
- La version archivée par le Conseil régional et transmise au CS comporte en outre :
 - o Les commentaires de la trésorière
 - o Le rapport de la Commission de gestion sur le budget
 - o La compte-rendu sur les travaux du Synode

INFORMATIONS A L'AR DU 11 NOVEMBRE 2021 SUR LES BUDGETS 2022

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Au nom du Conseil Régional, je vous remercie d'avoir pris connaissance des budgets 2022 des conseils de services communautaires PS « Présence et Solidarité » - FA « Formation et Accompagnement » et de la Région 07.

Budget PS

Le comité du service communautaire vous propose un budget avec des totaux égaux à CHF 25'500.--. Les charges sont compensées par des prélèvements de fonds et des dons.

Budget FA

Le comité du service communautaire vous propose un budget, avec des activités aussi variées qu'intéressantes, à savoir :

- la journée de l'enfance, des camps pour enfants, ado et adultes, un projet en relation avec « Enfance et FamilleS », un camp de KT et diverses activités KT proposées dans la brochure, de la formation d'adultes et peut-être un voyage pour adultes, en fonction de la pandémie Covid.

Quel beau programme mis sur pied par nos ministres ! Un grand Merci pour leur engagement.

Ce budget est prévu avec un déficit de CHF 17'000.-

Budget R07

La Région ayant résilié le bail à la Rue du Pré 12 – 14, le loyer s'en trouve sensiblement diminué.

Nous maintenons les contributions régionales à CHF 30'000.-.

Les autres postes restent inchangés.

Ce budget est prévu avec un bénéfice de CHF 2'900.-.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une belle fin de soirée

Chantal Bujard Bovey – trésorière - caissière



Prahins, le 10 novembre 2021

Rapport de la Commission de gestion et des finances à l'Assemblée régionale du 5 novembre 2021.

Budget 2022

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les délégués,

La Commission de gestion et des finances de notre région est composée de Mme Chantal Aebi, Mr Jean Luc Gauchat et Mr Guillaume Ndam Daniel. Elle s'est réunie le 21 octobre 2021 au bureau du Conseil régional avec Mme Chantal Bujard Bovey et Mr Erwin Stucki.

La commission de gestion a examiné le budget 2022 présenté et reçu toutes les explications nécessaires.

La commission de gestion apprécie les communications régulières émanant du secrétariat ainsi que l'immense travail de la caissière du CR.

La commission de gestion a constaté que le budget loyer de la rue du Près était diminué en 2022 suite à la résiliation du bail à loyer en mars 2022. La commission de gestion s'interroge sur la relocation des activités du CAJO dès avril 2022, de son financement et souhaite avoir de plus amples informations sur toutes les opportunités existantes dans les différentes paroisses de la ville, dont le pavillon de la Villette

La commission de gestion vous propose d'accepter le budget 2022 tel que présenté.

Yverdon-Les-Bains, 21 octobre 2021.

Chantal Aebi, Jean Luc Gauchat et Guillaume Ndam Daniel

J.-L. Gauchat

Travaux du Synode

Document pouvant être lu lors des différentes assemblées (régionale ou paroissiales)

Les 5 et 6 novembre derniers, le Synode s'est réuni dans le magnifique Parlement mis à disposition par l'Etat pour sa **session ordinaire d'automne**. Le Conseil synodal siégeait à 6, vu la récente démission du trésorier, Perry Fleury. Comme il n'y a pas eu de candidature laïque pour l'**élection complémentaire** au Conseil synodal, le Synode a choisi de retirer ce point de l'ordre du jour. Une place est toujours vacante au Conseil synodal. Mais le Bureau du Synode est à nouveau complet. En effet, le Synode a élu, plébiscité même, une **nouvelle vice-présidente** : la pasteur Emmanuelle Jacquat (Chavornay).

Si le Conseil synodal s'est réjoui dans son **message d'ouverture** des projets qui fleurissent aux quatre coins du canton et du dynamisme des régions, la réalité institutionnelle est plus préoccupante. 1 conseiller synodal et 3 responsables d'offices ont démissionné dans le courant de l'été. En outre, depuis plus d'une année, le Conseil synodal tire la sonnette d'alarme en visant la lourdeur de notre institution. Manque de forces vives, inadéquations institutionnelles entravent ainsi le travail de l'Exécutif cantonal. Un temps de discussion autour de ce qui est nommé « **Régime spécial de transition** » a certainement permis au Synode de mieux appréhender la réalité du Conseil synodal, lequel se donne pour horizon de modifier le Règlement ecclésiastique afin de permettre à notre institution d'être à l'avenir plus efficace et agile.

Le Synode a débattu quelque 2h30 à propos du **budget**. Présentant initialement un déficit de 732'600 CHF. A l'issue du débat, le Synode a décidé de maintenir le montant des contributions des régions à 3 millions comme l'an dernier (et non à 3'322'000 CHF) et n'a accordé que 106'000 CHF des 400'000 CHF demandés pour des projets informatiques. Le budget adopté présente ainsi un déficit de 760'600 CHF. Il a en outre demandé au Conseil synodal de présenter en mars des projets plus détaillés concernant les développements informatiques projetés. Le Synode a accordé une subvention de 275'000 CHF au **Centre culturel des Terreaux** pour la saison 2022-2023, redisant ainsi sa confiance à notre partenaire qui a pour but d'offrir une programmation établissant des liens entre culture et spiritualité, dans le respect des traditions et des valeurs de l'EERV. Par ailleurs, l'**organe de contrôle financier** BDO a été reconduit pour les comptes 2021.

Parmi les autres points traités :

- la **ratification** de la nomination d'un membre à l'Autorité de surveillance des fondations ecclésiastiques ;
- une **interpellation** à propos d'une plaquette présentant les services funèbres jugée par trop laïcisante a débouché sur le vœu adressé au Conseil synodal « Que le message de l'EERV concernant les cérémonies funèbres, sur les différents supports, soit mis en cohérence avec les décisions du Synode » ;
- une élection complémentaire au **Synode missionnaire** qui n'a pas abouti.

Le Conseil synodal a donné également quelques **informations** sur la Maison de la Diaconie et les RH. Le vice-doyen de la **FTSR** (Faculté de théologie et de sciences des religions), Frédéric Amsler a présenté les nouveaux professeur·e·s engagé·e·s cette année et donné quelques statistiques sur la faculté : si 91 étudiant·e·s sont inscrit·e·s à la faculté, seul·e·s 2 ont commencé le cursus en première année de baccalauréat, ce qui est préoccupant pour la relève ecclésiale.

Le vendredi s'était achevé avec la visite d'**Alessandra Trotta**, la modératrice de l'Eglise évangélique vaudoise d'Italie, une Eglise bien minoritaire en Italie mais au dynamisme remarquable.

SA – 9.11.2021

Nouvelle dotation régionale dans le Nord-Vaudois

Vers une région dynamique, souple et transversale

Principe

- Sur les 14.4 postes en Equivalent Plein Temps (EPT) disponibles pour la région 7 et conscient qu'à l'avenir, cette dotation généreuse peut se modifier ou subir des vacances, le CR propose un modèle souple qui permette à la région de fonctionner même avec des postes temporairement vacants.
- Pour ce faire, le modèle propose 8 EPT qui doivent impérativement être occupé et 6.4 EPT pouvant être partiellement vacant.
- Les 8 EPT attribués aux paroisses et aux secteurs d'activités sont garantis par le CR et ne peuvent jamais être vacant.



19.11.2021

Nouvelle dotation régionale

3

Une région souple

- Souhaitant renforcer le dynamisme régional, les liens entre les paroisses mais aussi les projets locaux issus de nos communautés, le CR propose de mettre à disposition de l'ensemble des paroisses les forces et le charisme de chaque ministre de la région, afin que chaque paroisse puisse trouver l'appui d'un ministre spécifique selon les projets qu'elle souhaite mener.
- Le système proposé par le CR permet plus de transversalités et de liens dans notre région tout en valorisant les compétences des ministres et les particularités des paroisses.
- Il permet également de supprimer les dégâts que peuvent causer dans une paroisse l'absence d'un ministre.

Principe

Responsabilité
Paroissiale

500%

50% ministériel
pour chaque
paroisse

Ministères souples
qui renforce l'activité
dans les paroisses
640%

- Célébrations culturelles
- Cérémonies d'adieu
- Pôles familles
- Jeunesse
- Terre Nouvelle, Trans. eco. & soc.
- Ecoute, proximité, santé, roulotte
- Evénements en villes

Responsabilités
régionales

300%

- Coordination 50%
- Info-com 30%
- Familles 30%
- KT, CAJO, JACK 30%
- Jeunes adultes 30%
- Formation adultes 30%
- TN, TES 30%
- Précarité & solid. 30%
- Ecoute & proximité 30%
- Coor. cér. adieu 10%



19.11.2021

Nouvelle dotation régionale

2



19.11.2021

Nouvelle dotation régionale

4

Principe

Dans chaque paroisse, un 50% ministériel est garanti.
Ces 50% représentent :

- **Un visage pour la paroisse, le répondant principal pour les paroissiens, les communes, etc.**
- Prendre soin et former la communauté, répondant théologique
- Présence particulière dans la vie de la paroisse dont une proportion importantes des cultes
- La participation au Conseil paroissial et le soutien de celui-ci
- En lien avec le CP, établissement de l'agenda des activités de la paroisse
- Coordination des différents ministères souples intervenant dans la paroisse



19.11.2021

Nouvelle dotation régionale

5

Principe

En dehors de ces 8 EPT, l'ensemble des ministres prennent en charge différentes activités en lien avec les besoins des paroisses, leurs charismes et leurs envies.

- Les cultes et les cérémonies d'adieu sont notamment prises en charge par les ministères souples.
- Les ministères souples permettent tantôt d'agir à un niveau paroissial, tantôt interparoissial, local ou régional.
- Le colloque des ministres se répartit les tâches à effectuer.
- Le coordinateur en tant que président du colloque recherche le meilleur compromis possible.
- Une délégation du CR vérifie périodiquement le bon fonctionnement de cette répartition et, le cas échéant, arbitre les conflits.



19.11.2021

Nouvelle dotation régionale

7

Principe

Une série de secteurs sont dotés d'un 30% de coordination et d'action.
Ces 30% représentent :

- La participation au Conseil référent (CR ou CSC) et soutien de celui-ci
- En lien avec le Conseil référent, l'établissement de l'agenda des activités du secteur
- La coordination des différents ministères souples intervenant dans le secteur
- La coordination des activités paroissiales en lien avec le secteur
- La prise en charge d'un certain nombre d'activités du secteur



19.11.2021

Nouvelle dotation régionale

6

Rôle des conseils

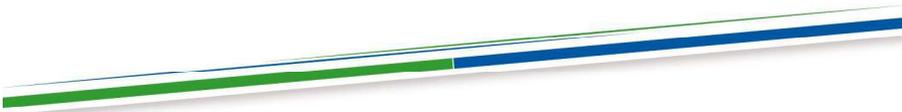
- **Les Conseils paroissiaux, avec le ministre répondant, sont responsables de la vie communautaire de la paroisse.** Dans ce modèle, ce sont eux qui sont les moteurs de la vie paroissiale en faisant appel au différents ministres de la région selon les charismes de chacun afin de mener à bien leurs projets paroissiaux.
- **Chaque paroisse est différente et les projets répondent aux besoins d'une communauté et d'une population spécifique.** Le ministre référent de la paroisse participe à toutes les séances du Conseil qui invite, selon son ordre du jour, les différents ministres de la région avec lesquels il souhaite collaborer.
- Les Conseils de service communautaire sont responsables des secteurs qui leur sont attribués sur l'ensemble de la région. Ils sont en lien avec les Conseils paroissiaux afin de coordonner les différentes activités de la région.
- **Le Conseil régional assure le suivi des différentes actions et des rôles pris par les différents ministres.** Il fait le point de manière régulière sur les tâches accomplies par chacun des ministres de la région.



19.11.2021

Nouvelle dotation régionale

8



Agenda

2021

- 1^{er} octobre Consultation du colloque des ministres
- 13 octobre Information et consultation des présidents de Conseil
- 11 novembre Information et consultation de l'Assemblée régionale
- Novembre Information par le CR dans les Assemblées paroissiales
- Déc.-Janv. Discussion et consultation de différents groupes issus des paroisses

2022

- Février Le CR établit sa proposition définitive après ce temps de consultation
- 10 mars Discussion finale et vote de l'Assemblée régionale
- Avril-juin Mise en place par le colloque des ministres
- 1^{er} septembre Entrée en vigueur de la nouvelle dotation

Le conseil synodal est informé régulièrement de l'avancement du programme



19.11.2021

Nouvelle dotation régionale

9



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Avez-vous des questions?

19.11.2021

Nouvelle dotation régionale

10